

FRONT DE GAUCHE

N° - 7 Juin-juillet 2010

en Essonne

Le bulletin des élus du groupe Front de Gauche au Conseil général de l'Essonne

Le «tournant de la rigueur» 2^{ème} épisode...

Gel des dépenses publiques de la France sur 3 ans! Baisse de 10% des dépenses de fonctionnement. Et François Fillon refuse d'appeler ça «un plan d'austérité»?! Quelle démagogie!

La crise grecque est le signal funeste d'une vague d'austérité qui s'apprête à frapper tous les peuples européens. Et c'est encore aux citoyens de payer les effets

d'une crise créée entièrement par les financiers et leurs représentants politiques! Ce sont les salariés, les retraités, les chômeurs, les jeunes qui seront les premières victimes de cette austérité. Nous n'acceptons pas de voir la justice sociale piétinée!

Même Patrick Artus, directeur des études économiques au sein de la banque Natixis, déclarait: «On peut toujours comme en Grèce décider de ne plus payer les retraites ni les fonctionnaires. Ce n'est pas efficace. La seule façon de faire c'est de procéder à une grande réforme fiscale en alignant la taxation des revenus du capital sur celle du travail. Cela pourrait rapporter 100 milliards d'euros sans dégâts économiques».

Pour le Front de Gauche, il s'agit d'abord de la création d'un secteur public bancaire afin de prendre le contrôle des

flux économiques et éviter ainsi les emprunts «toxiques». Il est impératif aussi de tout changer au mode de production et d'échange, au contenu de la production et à la grille générale de l'utilité publique des dépenses.

Enfin, Bruxelles a annoncé que désormais les budgets nationaux seront examinés préalablement par la Commission Européenne qui donnera son accord pour qu'ils soient portés à l'attention des parlements nationaux. De toutes parts, la démocratie et les valeurs républicaines sont écrasées honteusement! Nous ne pouvons l'accepter.

Comme dans Molière, François Fillon est notre apothicaire national... Grâce à lui, on va mourir guéri! ■

Marjolaine Rauze
Co-Présidente
du groupe
Front de Gauche

Patrice Finel
Co-Président
du groupe
Front de Gauche



Qui sommes-nous ?



Marjolaine Rauze
Vice-présidente chargée de l'éducation et des collèges
Morsang-sur-Orge
et Fleury-Mérogis



Patrice Finel
Délégué à la coopération décentralisée
Vigneux-sur-Seine



Marie-Pierre Oprandi
Vice-présidente chargée de l'insertion sociale et professionnelle
Massy Ouest



Bruno Piriou
Vice-président chargé de la jeunesse et de l'éducation à la citoyenneté
Corbeil Ouest



Paul da Silva
Délégué à l'économie sociale et solidaire et au Tourisme
Questeur de l'Assemblée
Viry-Chatillon



Claude Vazquez
Conseiller général
Grigny

LE GRAND PARIS

Entre autoritarisme et déni de démocratie

Jeudi 27 mai 2010, les sénateurs ont adopté par 179 voix contre 153 le projet du Grand Paris, ouvrant la voie à la construction d'une double boucle de métro automatique autour de la capitale. La mise en place de ce nouvel axe de transports de 130 kilomètres reliera neuf pôles économiques de la région dont Saclay et Evry.

Jeudi 27 mai 2010, les sénateurs ont adopté par 179 voix contre 153 le projet du Grand Paris, ouvrant la voie à la construction d'une double boucle de métro automatique autour de la capitale. La mise en place de ce nouvel axe de transports de 130 kilomètres reliera neuf pôles économiques de la région dont Saclay et Evry.

Nous sommes farouchement opposés à ce projet. D'abord parce qu'il s'agit d'un EPIC (Etablissement public industriel et commercial) ! C'est la structure administrative qui garantit le mieux la suprématie de l'Etat, les

collectivités territoriales n'ayant qu'un rôle consultatif ! En clair, cela pourrait permettre de passer outre l'avis des élus locaux, ce qui revient à casser la démocratie de proximité et dénigrer honteusement les grandes lois de décentralisation. Ensuite, en privilégiant uniquement la capitale et la petite couronne, le projet du Grand Paris accentue les discriminations et inégalités territoriales. Enfin, nous ne pouvons accepter ce projet de «métro classe affaire» qui oublie les habitants pour ne privilégier que les centres économiques. Ce sont toujours les mêmes qui sont mis à l'écart.

Nous pensons que ce projet est autoritaire et hyper centralisateur, et qu'il serait préférable d'améliorer le réseau de transport déjà existant, notamment au niveau des lignes RER où les retards augmentent fortement.

Ainsi, nous exigeons que les entreprises publiques oeuvrant dans ce domaine obtiennent du Gouvernement les moyens financiers pour assurer leurs missions de service public. Nous demandons aussi plus de transparence de la part du STIF, les usagers méritant d'être consultés plus régulièrement ! ■

ÉDUCATION NATIONALE

Et si on parlait déficit humain ?

Ancré dans sa logique comptable de réduction du déficit public le gouvernement accumule les réformes et annonce pour la rentrée prochaine, la suppression à nouveau de 16 000 postes dans l'éducation nationale et 90 000 depuis 2003.

La réforme initiale des nouveaux enseignants dont l'objectif est d'affecter les stagiaires dans les établissements directement après le concours, la suppression de nombreux postes de RASED (*Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté*), vont à leur tour générer de nouvelles difficultés, tant pour les enseignants que pour les élèves. Pourtant, nous pouvons le constater dans le département de l'Essonne où

il manque déjà plus de 200 postes dans le premier degré, les effectifs augmentent de la maternelle aux collèges.

Au total, plus de 60% des collèges publics de l'Essonne voient leur ratio heure/élèves se dégrader. Mais c'est aussi l'ensemble de notre système éducatif qui s'affaiblit.

En déposant une motion adoptée le 31 mai en séance publique, les élus du groupe Front de Gauche ont dénoncé ce processus qui porte si gravement atteinte au service public de l'éducation. Ils ont également exigé du gouvernement, les moyens nécessaires à l'ensemble des écoles, collèges et lycées publics de

l'Essonne pour assurer leurs missions, permettre l'accès de tous à un savoir de haut niveau, lutter efficacement contre l'échec scolaire et réduire les inégalités face au savoir.

Nous sommes farouchement opposés à la «casse» de l'Education Nationale qui favorise la marchandisation de l'école ! ■

Les vrais chiffres du chômage Mai 2010

Le gouvernement ne communique que le chiffre des chômeurs classés dans la catégorie A qui ne comprend qu'une partie des demandeurs d'emploi. Il passe sous silence ceux, très nombreux, qui sont classés dans les autres catégories.

Catégorie A	2 699 600
Catégorie B	513 200
Catégorie C	730 100
Catégorie D	262 200
Catégorie E	333 400
TOTAL	4 538 500

NOTATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Double notation, double erreur !

Le Conseil général a dépensé 84.958 euros, pour être noté par deux agences de notation, Standard & Poor's et Fitch ratings.

Ces agences sont des entreprises indépendantes qui apprécient le risque de solvabilité financière d'une entreprise, d'un Etat, d'une collectivité locale ou d'une opération financière. Une bonne note rassure les marchés financiers et facilite donc l'obtention de prêts.

C'est pour pouvoir souscrire à un emprunt obligataire qui, en tant qu'emprunt à long terme nécessite une solidité financière importante, que le Conseil général est le seul département français à faire l'objet d'une double notation.

Nous avons déposé, en séance publique du Conseil général, une

question orale portant sur le coût et l'utilité de ces notations. La réponse « technocratique » qui nous a été faite confirme notre opinion.

D'abord, il est légitime de s'interroger sur la crédibilité et légitimité de ces agences qui, hier encore, accordaient des notes élevées à des banques, la veille de leur effondrement. Ainsi, Standard & Poor's notait positivement la banque Lehmann Brothers au moment de sa banqueroute !

Ensuite, malgré l'abondance des critères, la notation est faussée en raison de la carence des critères sociaux.

Enfin, concernant l'emprunt obligataire, si le Conseil général ne parvenait pas à payer l'intérêt de la dette, il se mettrait en situation dan-

gereuse à la fois sur les marchés financiers souscripteurs et aussi face aux banques qui, ayant placé les titres, demandent rétribution. Les risques d'un embourbement financiers sont donc importants. Sans compter qu'il s'agit d'un taux d'intérêt variable qui peut, en cas de hausse brutale, amener le Département à rembourser des montants d'intérêts exorbitants!

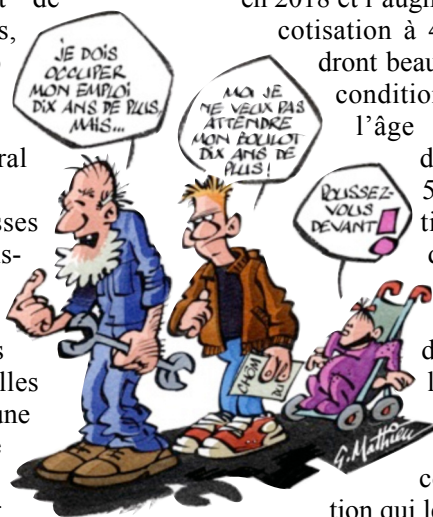
Plutôt que de souscrire à de tels emprunts, suivons la Région qui a décidé de ne plus travailler avec des banques actives dans les paradis fiscaux. ■

RÉFORME DES RETRAITES

Un nouveau hold-up...

Le 24 juin, 2 millions de manifestants ont crié dans la rue leur colère et leur refus du projet de réforme des retraites, véritable hold-up manifeste et grossier organisé par le gouvernement ultra-libéral de Sarkozy-Fillon. En dépit des promesses répétées de ne pas baisser le niveau des pensions, la réforme envisagée les mêmes conséquences que celles de 1993 et de 2003 : une baisse considérable du taux de remplacement des pensions par

rapport aux salaires. Le recul de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans en 2018 et l'augmentation de la durée de cotisation à 41,5 ans en 2020 rendront beaucoup plus difficiles les conditions de départ. Puisque l'âge moyen de cessation d'activité est inférieur à 59 ans et que les deux tiers des salariés sont déjà hors emploi à 60 ans, ceux qui conserveront un emploi devront travailler plus longtemps, les autres sombreront dans la précarité ne pouvant cotiser malgré l'obligation qui leur est faite. ■



Coupons le cordon de la bourse

Il aura fallu déplacer pas moins de quatre ministres en Essonne pour qu'ils se fassent les portes parole du MEDEF et tentent d'expliquer aux habitants de notre département, la nécessité de travailler plus longtemps. En vain ! Les Essonnais n'oublient pas les dizaines de milliards engloutis dans les niches fiscales, les centaines de milliards utilisés pour renflouer les banques et exigent maintenant que l'argent tiré du fruit de leur travail alimente la solidarité nationale. ■

Engagement

Agglomération Les Lacs de l'Essonne : Votation citoyenne sur la régie publique de l'eau



4.949 usagers disent «OUI» à 95,58%

La Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne a mis en place une votation citoyenne à propos du passage en régie publique pour la distribution de l'eau potable sur les communes de Grigny et de Viry-Chatillon. Les usagers de l'eau se sont largement exprimés sur ce sujet d'intérêt général, puisque 4 949 personnes ont voté.

Avec 95,58 % de «OUI», nous pouvons affirmer que le passage en régie publique est plébiscité. Sensibles aux questions du prix, de la qualité de l'eau, à sa gestion écologique et d'une gestion conforme à l'intérêt général de cette ressource indispensable à la vie, les virois, les grignois et les usagers de l'eau des 2 villes se sont mobilisés pour que le service public gère l'eau.



Gabriel Amard, Président de la CALE, a toujours privilégié, dans la campagne de votation citoyenne sur la régie de l'eau, l'approche pédagogique et de dialogue avec les habitants à l'occasion de plusieurs réunions publiques organisées sur le territoire de l'Agglomération.



«Cette démarche de régie publique de l'eau a été grandement soutenue par Claude Vazquez et Paul da Silva dont les cantons respectifs font partie de la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne. Tous deux sont investis depuis le début dans cette initiative.»

Ce formidable élan d'implication populaire est appelé à se poursuivre. Les associations de consommateurs, comités d'usagers et comités de locataires seront associés quotidiennement à la gestion publique de notre eau.

D'ores et déjà, Gabriel Amard, Président de la Communauté d'Agglomération, annonce qu'à Grigny et à Viry-Chatillon, chaque habitant aura accès gratuitement aux 2,5 litres d'eau par jour

indispensables à la vie. Ainsi Les Lacs de l'Essonne s'engage dans une démarche pour faire la preuve par l'exemple que c'est possible de développer un service public de distribution et de mise en eau potable de cette ressource matérielle gratuite. Nous espérons que cela fera école en Essonne ! ■

La gestion de l'eau ailleurs en Essonne

Les production et distribution d'eau sont principalement assurées par le secteur privé, et plus précisément par le Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) qui a délégué l'exploitation à Veolia jusqu'en fin 2010. Cela pose de nombreux problèmes. D'abord, l'eau est un bien indispensable à la vie qui ne peut donc être soumis

aux lois du marché et de la concurrence. On constate d'ailleurs que l'eau est en moyenne 27% plus chère dans le privé que dans le public. Ensuite, l'eau produite par les usines du SEDIF est de qualité très médiocre puisqu'elle provient pour 95 % d'eau de surface (la Seine, la Marne et l'Oise). ■

